

4.7. Rapports des Commissaires aux Comptes

4.7.1. Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

L'OREAL

14, rue Royale
75008 Paris

À l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1886 rév. 0 (Accréditation Cofrac Inspection, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre programme de vérification en application des dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative, et de la norme internationale ISAE 3000 (révisée - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de neuf personnes et se sont déroulés entre septembre 2022 et février 2023 sur une durée totale d'intervention de vingt-quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une trentaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la direction de la responsabilité sociétale, la direction juridique, l'éthique et la gestion des risques, les ressources humaines, la direction environnement, santé et sécurité, la recherche, innovation et technologie, l'environnement et les achats. Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (ressources humaines, environnement-santé-sécurité, droits humains, sociaux, ...), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants listés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices présentée en Annexe 2 et couvrent entre 15 et 23% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
 - Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 17 février 2023
L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

David DUPONT-NOËL
Associé, Audit

Catherine SAIRE
Associée, Développement Durable

Annexe 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

Environnement, Hygiène et Sécurité :

En **gras**, les indicateurs et informations publiées en tant que tels dans le rapport de gestion :

THEMATIQUES	INDICATEURS
Production	Nombre de PF produits (<i>en millions</i>)
	Quantité de jus produites (<i>en tonnes</i>)
	Nombre d'heures travaillées par les employés et les intérimaires L'Oréal (<i>en milliers</i>)
Emissions de gaz à effet de serre	Emissions de CO₂ méthodes « market-based » et « location-based », scopes 1 et 2 selon le GHG Protocol (<i>en tCO₂eq</i>)
	Emissions de CO₂ eq - Scope 3 (<i>en tCO₂eq</i>)
	Pourcentage d'évolution des émissions de CO₂ par produit fini vendu (<i>en kg eqCO₂eq./PF vendu</i>), par rapport à 2016
	Emissions « Cradle-to-shelf » par produit vendu (<i>en gCO₂eq/PF vendu</i>)
	Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des produits par rapport à 2016
Consommation d'énergie	Consommation totale d'énergie (<i>en kWh, kWh/1000PF, kWh/100h</i>)
	Répartition par source d'énergie : Electricité, Gaz, Fuel, Vapeur, Autres énergies (<i>en kWh</i>)
	Pourcentage d'énergie d'origine renouvelable consommée
	Electricité d'origine renouvelable consommée (<i>en kWh</i>)
	Taux d'autoconsommation d'électricité
Emissions aériennes, hors gaz à effet de serre	Fuites de gaz réfrigérants (<i>en kg</i>)
	Pourcentage de sulfure dans les combustibles
	Emissions directes de SO ₂ (<i>en kg, kg/PF</i>)
	Emissions de Composés Organiques Volatiles (<i>en kg</i>)
Eau	Nombre de « Waterloop factories »
	Prélèvement net total/Prélèvement net d'eau (hors eau recyclée et eau de pluie pour le jardinage) (<i>en m³ ; l/PF, l/100h</i>)
	Volume total d'eau consommée par source (<i>en m³</i>)
	Volume total d'eau consommée par usage (<i>en m³</i>)
	Volume total d'eau recyclée sur site (<i>en m³</i>) / Volume total d'eau recyclée provenant d'un autre site L'Oréal (<i>en m³</i>) / Volume d'eau recyclé provenant d'autres sites que L'Oréal (<i>en m³</i>)
	Volume d'eau usées envoyé en traitement hors site (<i>en m³</i>)
	Volume d'eaux usées concerné par l'analyse avant traitement hors site (<i>en m³</i>) / Volume d'eaux usées concerné par l'analyse après traitement sur site (<i>en m³</i>)
	Conformité à 1 000 mg/l max. de DCO avant traitement hors site / après traitement sur site
	Nombre de sites conformes aux standards de qualité interne
	Poids de la DCO avant traitement hors site (<i>en tonnes</i>) / Poids de la DCO après le traitement sur site (<i>en tonnes</i>) et taux spécifique de la pollution avant le traitement hors site (<i>en mg/l</i>) / après le traitement sur site (<i>en mg/l</i>)
	Consommation totale d'eau (hors eau recyclée et eau de pluie pour le jardinage) (<i>en m³ ; l/PF ; l/100h</i>)
	Empreinte eau quantitative (<i>en m³ eq</i>)
	Déchets
Boues (<i>en tonnes</i>)	
Déchets totaux hors boues (<i>en tonnes ; g/PF</i>)	
Conformité avec maximum 10 kg de boues / tonne de jus produit	
Emballages navettes en rotation, emballages navette à la source, (<i>en tonnes</i>)	
Traitement des déchets transportables liés à l'activité (<i>en tonnes</i>)	
Déchets envoyés en décharge, dont ceux pour contrainte réglementaire (<i>en tonnes</i>)	
Indice de valorisation et indice de valorisation matière (<i>en %</i>)	
Déchets dangereux / non dangereux (<i>en tonnes</i>)	
Hygiène et sécurité	Taux de fréquence conventionnel des accidents du travail
	Taux d'incidents remontés total élargi
	Taux de gravité des accidents du travail
Biodiversité	Nombre de sites ayant réalisé un inventaire biodiversité de moins de 3 ans
	Utilisation de produits phytosanitaires

Social :

THEMATIQUES	INDICATEURS
Effectifs	Effectif Statutaire et répartition par type de contrat, par zone
	Nombre de collaborateurs en situation de handicap
	WPS à payer
Rémunération	Salaire minimum
	Nombre de CDI avec un salaire fixe en-dessous du salaire décent
Evolution	Nombre de recrutements (CDI)
	Nombre de départs, dont nombre de licenciements
Absentéisme	Taux d'absentéisme global et maladie (%)
Formation	Nombre d'heures de formation
	Pourcentage des employés du Groupe ayant bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année
	Part des employés ayant accès au module en ligne et ayant suivi le cours obligatoire sur l'éthique
Share & Care	Pourcentage des employés permanents du Groupe pouvant bénéficier d'une protection financière en cas d'accident de la vie, tel que le décès ou une invalidité permanente totale
	Pourcentage des employés permanents du Groupe pouvant bénéficier d'une couverture santé alignée sur les meilleures pratiques de leur pays de résidence
Accord collectif	Pourcentage des employés du Groupe couverts par une convention collective (national, de branche ou d'entreprise)
	Pourcentage des employés du Groupe travaillant dans des pays où des instances représentatives sont en place
	Nombre d'accord collectifs d'entreprise en vigueur au 31 décembre
Diversité	Pourcentage de marques dirigées par des femmes
	Nombre d'entités qui ont reçu le label GEEIS / EDGE

Sociétal :

THEMATIQUES	INDICATEURS
R&I / Eau	Pourcentage de réduction de la consommation d'eau liée à l'usage des produits par les consommateurs par rapport à 2017
	Pourcentage des ingrédients des formules biosourcés, issus de minéraux abondants ou de procédés circulaires
R&I / Ressources	Pourcentage de Matières premières respectant les principes de la Chimie Verte
	Pourcentage de Biodégradabilité des formules
Transport des PF	Emissions de CO ₂ par PF : valeur 2022 (en tCO ₂ eq) et évolution par rapport à la baseline 2016
	Emissions de CO ₂ équivalent par tonne de marchandise transportée et par Km parcouru (en tCO ₂ eq/km)
Achats & Sourcing / Emissions de gaz à effet de serre	Pourcentage de participation CDP Climat pour les fournisseurs directs stratégiques
	Pourcentage de participation CDP Climat pour les fournisseurs indirects stratégiques
	Pourcentage de participation CDP Climat pour les fournisseurs stratégiques totaux
Achats & Sourcing / Audits sociaux	Nombre de sites audités en 2022
	Nombre d'audits sociaux de fournisseurs réalisés en 2022
	Nombre de sites audités en « remote audit » en 2022
	Répartition des non-conformités relevées lors des audits sociaux des fournisseurs par chapitre audité
	Pourcentage de fournisseurs ayant amélioré leur résultat d'audit social en 2022
	Nombre de sites audités cumul depuis 2019
	Nombre d'audits sociaux cumul 2022 depuis 2019
Achats & Sourcing / Evaluation des fournisseurs	Pourcentage de fournisseurs stratégiques ayant été évalués sur la base de leurs performances environnementales et sociétales
Achats & Sourcing / Water	Pourcentage de participation CDP Water pour les fournisseurs stratégiques directs
	Pourcentage de participation CDP Water pour les fournisseurs stratégiques indirects
	Pourcentage de participation CDP Water pour les fournisseurs stratégiques totaux
Achats & Sourcing / Biodiversité	Pourcentage de matières premières renouvelables issues de sources durables
	Pourcentage d'espèces botaniques présentant des enjeux de biodiversité
	Pourcentage d'huile de palme et de dérivés certifiés : Segregated + Mass Balance ° Book & Claim
	Pourcentage des volumes de dérivés de palme et de palmiste tracés jusqu'aux raffineries, moulins, plantations.
	Pourcentage des matériaux d'emballages biosourcés qui sont traçables et issus de sources durables.
Corporate Responsibility & Fondation / Ecoconception	Pourcentage de produits écoconçus
Corporate Responsibility & Fondation / PIL	% de produits rincés ayant un calcul de l'impact environnemental et social
Corporate Responsibility & Fondation / Fonds pour les femmes	Nombre de structures et de bénéficiaires soutenus dans le cadre du Fonds pour les femmes
	Montant investi dans le fonds depuis sa création
Corporate Responsibility & Fondation / BFBL	Nombre de personnes issues de communautés en difficulté ayant pu accéder à un emploi
	Nombre de personnes en situation de grande précarité formées aux métiers de la beauté